



Sommaire

Réflexions sur la situation actuelle et perspectives de l'ONAGRI.....	1
Observatoire national de l'agriculture : vingt ans d'existence et avenir prometteur.....	7
La plateforme agridata.tn : Perspectives d'usage et de besoins en informations pour les utilisateurs.....	12
Une revue synthétique des activités de l'ONAGRI depuis 2013.....	16
Autres piliers de l'activité de l'ONAGRI ou les incontournables de l'ONAGRI.....	21
Suivi de la filière céréalière à l'ONAGRI de 1999 à 2019.....	24
Synthèse du développement de l'activité d'appui informatique à l'ONAGRI.....	27
Un Observatoire orienté vers la diffusion digitale de l'information.....	29
ONAGRI - 20 années de documentation.....	32



Avant-propos

Le 20^{ème} anniversaire de l'ONAGRI est une bonne occasion de faire le bilan et de tracer des perspectives.

Pour cela, les membres de l'équipe de l'ONAGRI ont été appelés à présenter une synthèse sur les progrès effectués au niveau de l'information, la documentation agricole et leur diffusion, et de donner leurs suggestions pour le développement futur.

Par ailleurs, le premier article retrace une réflexion approfondie sur le diagnostic de la situation, les objectifs et les actions à entreprendre, menée par l'ensemble de l'équipe de l'ONAGRI début

2018. Le second article élaboré par Mme Boudali, Directrice retraitée de l'ONAGRI, traite les futurs possibles après avoir largement contribué au développement de ces activités.

Ce numéro spécial met aussi en exergue le rôle que peut jouer l'ONAGRI en termes de réseautage afin de développer la veille prospective et de se concentrer sur des solutions, des stratégies et des actions permettant d'anticiper les problèmes au temps opportun.

Il en est de même pour la digitalisation comme moyen de collecte et de diffusion de l'information fiable à temps réel et à faible coût.

Hamed DALY
Directeur Général



Réflexions sur la situation actuelle et perspectives de l'ONAGRI

Hamed Daly
Directeur Général

Introduction

Les missions de l'ONAGRI sont de mettre en place un système d'information fiable sur l'agriculture et la pêche, de collecter des informations et données nationales et internationales, de les analyser et les traiter, et de diffuser ces informations

L'évaluation de la situation de l'agriculture et la gestion de l'information sur l'agriculture représentent des enjeux majeurs face aux évolutions en cours et aux incertitudes qui pèsent sur l'avenir. Le besoin d'informations et de données fiables et accessibles devient en effet plus pressant au regard des incertitudes sur les marchés, aléas climatiques, etc.

L'observatoire permet d'apporter une aide aux décideurs de manière à ce qu'ils puissent mettre en place leurs projets et politique avec la meilleure information possible et d'en évaluer les résultats. De plus, les données peuvent être utilisées pour le développement des diverses activités de recherche-développement et pour des buts d'information.

Pour ce faire, l'ONAGRI procède de la manière suivante:

- rassembler des données fiables et mises à jour et les valoriser sous forme de synthèse, tableaux de bord, documents, interface géographique,
- développer des indicateurs sur le secteur

agricole par une démarche scientifique

- faire connaître plus largement le développement du secteur agricole, en plus des actualités sur les résultats scientifiques, les perspectives, les innovations techniques et entrepreneuriales, à travers le site www.onagri.tn

Pour cela, la démarche de travail a été renforcée comme suit :

- Le développement d'une base de données Open Data qui touche l'ensemble des thématiques relatives à l'agriculture, élaborée à travers la coordination avec l'ensemble des organismes producteurs de données
- Le réseautage permettant l'analyse et



le développement de certaines thématiques bien déterminées : sécurité alimentaire, coût de production, développement des exportations, etc.

- Une bonne articulation avec l'enseignement et la recherche et la société civile permettant d'accompagner des études et des recherches élaborés sur des problématiques d'actualité.

- Les échanges d'information avec les différentes instances statistiques, économiques et environnementales.

- Le développement de la coopération avec les organismes internationaux (FAO, Banque mondiale, etc.) afin d'harmoniser les informations au niveau international et de tirer des enseignements à partir des expériences internationales.

Diagnostic de la situation actuelle

Des réunions de l'équipe de l'ONAGRI tenues

au mois de février 2018 ont permis de relever les problèmes, les opportunités et les orientations de l'observatoire.

Les problèmes et insuffisances rencontrés sont les suivants :

- Difficultés de collecte et d'accès aux données

- Difficultés de collecte des documents au niveau du Ministère (études, projets, rapports annuels)

- Le manque de personnel (documentaliste, journaliste, ingénieur en GIS)

- Le manque de coordination entre les différents départements pour le regroupement de l'information

- Le manque de forma-

tion sur la prospective

- La faible organisation du service informatique

- Stratégie de communication / diffusion insuffisante

- Le manque de coordination entre les centres de documentation du Ministère

Les opportunités identifiées ont été les suivantes

* L'ONAGRI en tant que point focal du Ministère en termes d'information

* Elargissement du champ d'activités

* Numérisation de l'information

* L'utilisation de nouvelles technologies pour la diffusion de l'information aux différents types d'utilisateurs (décideurs, agriculteurs)

* La réglementation favorisant l'accès à l'information



* Le développement e-doc / e-library

Par la suite, l'équipe

a identifié les recommandations suivantes :

- La coordination avec les institutions, fournisseurs de données

- La coordination avec d'autres institutions et observatoires concernant la publication / diffusion de l'information

* La coordination avec les institutions internationales afin d'harmoniser et de développer les outils et les résultats

- Le développement de l'information sur les chaînes de valeur et spéculations émergentes

- Permettre l'accès libre à l'information pour l'ensemble des utilisateurs

- Développer l'information spatiale (GIS) pour les régions

- Digitalisation et développement du fonds documentaire

- Développer une stra-

tégie de communication à l'ONAGRI

A partir de ce diagnostic, il en ressort trois objectifs synthétisés en une vision commune.

Vision et objectifs

L'ONAGRI servira de système d'information et de veille fiable et mis à jour sous forme de tableau de bord, interface géographique et de notes courtes permettant de fournir l'information à temps à différents types d'utilisateurs, ainsi que de base documentaire, afin d'aider les décideurs à la mise en place des programmes et politiques et à l'évaluation de leurs résultats.

Les objectifs sont les suivants :

- Développer les indicateurs fiables et périodiques sur le secteur agricole et des enjeux qui lui sont liés (agriculture, alimen-

tation, accords commerciaux bilatéraux et multinationaux, politiques agricoles, développement rural, forêt, climat, économie verte, développement durable, genre...) et suivre leurs évolutions, permettant de renforcer le rôle d'alerte, d'initiatives et de propositions.

- Fournir une base documentaire variée et prospective permettant l'élaboration des études et recherches sur le secteur agricole, ainsi qu'une surveillance active de l'environnement du secteur agricole (mesures et politiques agricoles dans d'autres pays, perspectives des prix internationaux, études prospectives, etc.) pour en anticiper les évolutions (Veille)

- Diffuser les indicateurs sous forme de tableau de bord, interface géographique, et de notes courtes afin d'avoir une grande vi-



sibilité des résultats, en adoptant les différentes technologies de l'information et en facilitant l'accès libre à l'information (Open Data).

Activités actuelles et futures

En suivant la même démarche, les activités planifiées afin d'atteindre ces objectifs vont dans le même sens que les activités déjà développées avec des focus sur certains concepts et outils. Elles sont présentées comme suit :

1. Veille générale (agriculture, pêche, climatologie, environnement, eau et ressources naturelles etc...), suivi des marchés nationaux et internationaux (produits, intrants), suivi des échanges alimentaires extérieurs : (i) publications périodiques de phénomènes

ou événements d'actualités intéressants, (ii) Identification et sélection de documents sur la veille, (iii) Conventions pour développer les échanges de données avec les instances statistiques, économiques et environnementales nationales, (iv) Connexions et abonnements aux sites web et bases de données internationales fiables

2. Analyse de la conjoncture : (i) Conjoncture et état des lieux : Analyse des évolutions observées avec focalisation sur les points sensibles, (ii) accès aux systèmes d'information des Offices et DG du MARHP (défense des cultures, céréales, élevage, forêts) pour s'informer des situations sur le terrain en temps réel, (iii) veille juridique pour soumission aux décideurs en cas de modifications

suite à des difficultés ou conditions particulières, (iv) Transmission et fourniture des éléments de réflexion aux acteurs publics en charge de la définition des politiques agricoles ou pour d'éventuelles études (responsables du MARHP- enseignants-chercheurs, DGEDA).

3. Analyse des chaînes de valeur et créneaux porteurs : (i) Prospection de nouvelles opportunités et innovations en mettant l'accent sur les avantages comparatifs, la compétitivité et la durabilité, (ii) renforcement de l'accessibilité à l'information au niveau national et régional par des accords de collaboration et la création de réseaux, (iii) organisation de forums de discussions périodiques avec les instances centrales et locales

4. Prospectives, initia-



tives et propositions :

(i) Analyse des performances à travers l'évolution future des indicateurs couverts,

(ii) Développement du contexte approprié pour atteindre les objectifs, (iii) Programmes et ajustements

5. *Développement de l'information spatiale (GIS) :* Coordination avec les institutions / observatoires spécialisés concernant la publication / diffusion de l'information spatiale

6. *Numérisation de la documentation existante et son développement :* (i) Numérisation selon les priorités (ii) Mise en place de la base DOCAGRI sur internet, (iii) Coordination avec l'IRESA et autres centres de documentation.

7. *Recherche bibliographique et règlementaire sur les thèmes d'actualité*

(i) Identifier en équipe des thèmes d'actualités

(ii) Recherche bibliographique sur les bases documentaires et dans les départements de la recherche et de l'enseignement supérieur agricoles, (iii) Analyses référencées, (iv) Développer la veille juridique JORTAGRI.

8. *Diffusion sur site web et par mailing list et ouverture des données (Open Data) afin de toucher le maximum d'acteurs concernés (décideurs, enseignants-chercheurs, profession, élus, société civile, ONG, etc.)*

(i) Assurer la gestion et la mise à jour du site, (ii) Elaboration d'un nouveau site web avec intégration des flux RSS (notifications), newsletters, forums, (ii) Diffusion par courrier électronique, (iii) Diffusion sur les réseaux sociaux, (iv) Encourager le développement des applications numériques pour la diffusion

de l'information (messages d'alertes) aux différents types d'utilisateurs.

En relation avec l'activité 4, une réflexion a été menée au sein d'un groupe multi acteurs de 20 personnes durant la période allant d'octobre 2018 à janvier 2019 sur la prospective. Cette réflexion s'insère dans le cadre du projet de jumelage entre le MARHP et les 2 ministères français et italien chargés de l'agriculture qui vise le renforcement institutionnel du ministère et ses partenaires dans le domaine de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement agricole et rural. Il en ressort parmi les recommandations de désigner l'ONAGRI comme pilote de la fonction « veille prospective (filères, marchés, territoires) », en raison de ses mis-



sions actuelles de veille. Cette activité s'appuiera sur les points focaux au sein des structures centrales et régionales du MARHP et des réseaux professionnels et de la société civile. La contribution des « points focaux » à la veille prospective est essentielle dans ce processus.

L'ONAGRI assurera l'animation des points focaux.

Perspectives

Actuellement, l'accès, la propriété et la gestion de données prennent une énorme importance. L'ONAGRI s'est inscrit dans l'ouverture des données publiques, conformément à la nouvelle loi sur le droit d'accès à l'information et l'adhésion de la Tunisie au programme international OGP, à travers le site agridata.tn. Notre objectif étant de développer un système

d'information intégré orienté vers la demande pour les chercheurs, décideurs, Start-up et agriculteurs, et d'inciter vers le développement des applications pour des transformations agronomiques. Ces dernières permettront d'améliorer la qualité de service, de réduire les coûts de production et d'améliorer la productivité. Ces outils doivent être basés sur la collecte et le suivi d'informations et de données numériques pour le suivi de la production, le suivi en temps réel de la gestion des ressources en eau grâce à l'utilisation de technologies intelligentes (barrages, canaux de distribution et d'irrigation), le suivi des projets agricoles, le suivi des subventions pour le développement agricole, le suivi des prix, l'assurance, la veille technologique et la diffusion de la

culture numérique au niveau de l'agriculture. Par ailleurs, le partage des données au niveau des plateformes et applications internationales existantes au niveau de la FAO (prévisions climatiques, productivité de l'eau, ressources naturelles, santé végétale et animale, marchés, prix, logistiques, etc.) et l'étude de leur adaptabilité au contexte national serait très utile.

Par ailleurs, l'observatoire se doit d'être ouvert à toute contribution extérieure de compétence, fiable, neutre et spécialisée en cas de besoin pour de meilleurs traitements de données, analyses ou publications. C'est dans ce cadre que plusieurs conventions ont été élaborées avec des institutions d'enseignement et de recherche et la société civile.



Observatoire national de l'agriculture : vingt ans d'existence et avenir prometteur

Mme Jalila Boudali

ex-Directeur à l'ONAGRI

L'Observatoire National de l'Agriculture ou Onagri a été créé par décret en 1999 (n°99-309 du 01/02/99) à la suite de la modification de la dénomination du Centre National de Documentation Agricole ou CNDA (décret n° 99-308 du 01/02/99) qui lui a également légué ses attributions. L'article premier stipule que l'Onagri est chargé de la mise en place d'un système d'information permettant d'analyser à travers des indicateurs fiables, pertinents et périodiques la situation du secteur de l'agriculture et de la pêche, de collecter, traiter et diffuser les informations et les données aussi

bien au niveau national qu'international et de les mettre à la disposition des différents utilisateurs.

- Il fit ses premiers pas par i) des publications qui s'apparentent davantage à des constats, observations et rapports du type profil pays, des notes de conjoncture, des articles sur le bulletin de l'Onagri, les mercuriales du marché de gros de bir el kassaa, les résultats de la balance alimentaire etc.

- ii) une base documentaire par mots clés ainsi qu'une seconde base sur la législation agricole ou JORTAGRI toutes les deux initiées auparavant par son an-

cêtre le CNDA. Il a créé son propre site web avec un double volet intranet et internet pour diffuser les informations traitées et héberger d'autres documents du MARHP¹ (dont le budget économique, le plan quinquennal de développement agricole...) ainsi que des statistiques agricoles émanant du ministère de tutelle (annuaire des statistiques agricoles, enquêtes, Situation des barrages etc....).

- Au cours des années les publications de l'Onagri connurent de nombreuses mutations devenant plus variées, plus élaborées et présentées différemment

¹MARHP : Ministère de l'Agriculture des Ressources Hydrauliques et de la Pêche.



adoptant des outils informatiques et des logiciels plus récents et plus performants. Un nouveau site web inter et intranet a par la suite remplacé l'ancien et premier site. Bien que comportant peu d'analyses au départ, les premières publications de l'Onagri ont néanmoins servi de base de travail ou de premières moutures qui ont permis les améliorations ultérieures avec en prime la restitution des résultats sous forme d'indicateurs bien établis, spécifiques à chaque secteur d'activité, des notes d'actualité et de veille plus fréquentes, des traitements et analyses de données plus approfondis comparativement à leur début et de nouveaux rendus périodiques à savoir : les fiches filières, la lettre de l'observatoire, Onagri vigilance, les

prix mensuels internationaux des céréales, la synthèse des diverses campagnes par produit, les investissements agricoles, le tableau de bord de l'Onagri, scoop it etc.....

Concernant l'accès aux données, de nouvelles plateformes et des portails² d'information ont été introduits parmi lesquels : DATA-M , E-STAT, www.agridata. tn ainsi que l'évolution de l'Interface Web Minis avec le projet de numérisation des microfiches.

- Parallèlement à ces transformations, un nouveau type de publication a fait son apparition à partir de 2014. Il s'agit de documents qui retracent les performances et les tendances se rapportant au secteur de l'agriculture et de la pêche sur la base d'observations

et de statistiques enregistrées sur des séries d'années pour en ressortir aussi bien des faits ou événements ponctuels qui se sont produits suite à une conjoncture particulière que des comportements ou situations qui se sont installés dans la durée et dont il faudrait tenir compte dans le futur à l'instar de l'évolution i) de la balance commerciale agroalimentaire ii) des termes de l'échange, iii) des rendements de certaines cultures iv) des investissements agricoles (en dinars courant et constant) etc.

- Si les tendances lourdes ou changements du passé ont été mis en exergue dans ces documents de travail, il n'en demeure pas moins que le passage à une étape ultérieure pour l'Onagri à savoir

² Un article détaillé dans ce numéro est consacré au site de l'onagri et aux nouvelles plate formes.



définir les facteurs ou les causes de ces changements s'avère nécessaire car ils constitueraient les leviers de réactions que les décideurs pourraient utiliser pour aller d'une situation défavorable précise vers une autre situation mieux encadrée et moins contraignante. L'identification de ces variables explicatives est d'autant plus pertinente qu'elles sont à la fois à l'origine des tendances profilées et qu'elles constituent en même temps le moyen de pallier les différents obstacles et leurs fâcheuses conséquences sur le secteur ou le produit étudié. Elles pourraient en effet :

- Pérenniser entraînant des récurrences de résultats peu encourageants et perpétuer ainsi l'évolution de la situation
- Emaner d'une réalité

ou d'un contexte économique particulier aussi bien à l'échelle nationale (taux de croissance de l'économie, inflation en hausse, dévaluation du dinar, déficit de la balance commerciale, variations extrêmes du climat, raréfaction de l'eau, etc...) qu'à l'échelle internationale (volatilité des prix, spéculation sur les produits alimentaires de base, tensions géopolitiques etc...),

Ces constats d'observations avec leurs corollaires de déductions et d'analyses additionnés aux variables qui en sont les principales causes permettraient ainsi aux décideurs de prévoir dès aujourd'hui les actions possibles qui favoriseraient les solutions aux problèmes de demain parmi lesquelles

un meilleur ciblage des projets notamment lors de l'élaboration et de l'exécution des plans de développement, des interventions ponctuelles, une modification (ajustement ou rectification) du modèle de développement économique et agricole et d'envisager plusieurs scénarios possibles.

Cette quête d'identification de variables explicatives des tendances lourdes observées ne peut cependant être le fruit d'un seul organisme mais le résultat d'un travail collectif groupant tous les intervenants sur le terrain.

A ce titre, l'observatoire national de l'agriculture pourrait en effet faire partie de cette équipe multidisciplinaire pour construire un avenir plus réaliste avec un meilleur aiguillage des actions futures.



C'est ainsi que récemment le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche avec l'appui de la FAO a organisé un séminaire national de promotion des exportations des produits agricoles avec notamment des ateliers consacrés exclusivement à la planification stratégique sur la promotion des exportations de l'huile d'olive tunisienne à l'horizon 2030. La coordination des travaux et des rencontres ayant été confiée à l'équipe de travail de l'Onagri.

A partir d'une matrice SWOT (inventaire des forces-faiblesses-opportunités-menaces) les différents acteurs du secteur (administration, mécanismes de promotion, douane, autres ministères que celui de l'agriculture :

finances, transport, affaires étrangères, santé publique ; offices, exportateurs privés, producteurs, conditionneurs, chercheurs etc.) ont défini des objectifs, orientations stratégiques et pistes opérationnelles à caractère prioritaire relatifs aux exportations agricoles et de l'huile d'olive tunisienne en particulier couvrant les quatre dimensions stratégiques suivantes :

- La production, la qualité et la valorisation des produits,

- La gouvernance et l'organisation des acteurs du secteur,

- Les services de transport et logistique,

- Les exigences des marchés extérieurs.

Cette initiative a également permis à tous les intervenants de la filière de se rencon-

trer en un seul lieu et de clarifier in situ des points de dysfonctionnement (chevauchements, défaillances, attentisme, retards etc...) contribuant à faciliter l'exécution des opérations sur le terrain et à réduire les délais d'attente. Il était également demandé aux participants de tracer un plan d'actions à court terme pour réussir l'actuelle campagne d'exportation de l'huile d'olive et d'en aplanir les difficultés usuelles.

Cette nouvelle démarche peut s'inscrire dans le cadre de prévisions prospectives à savoir définir les obstacles d'aujourd'hui pour proposer des ajustements à court terme, moyen terme et même induire de nouvelles politiques.

Partant d'une telle approche, l'Onagri à tra-



vers ses observations et analyses pourrait être une partie active dans le collectif de réflexion et même à l'origine des thèmes suscitant de telles initiatives.

Des chercheurs et des étudiants pourraient également saisir l'opportunité d'y trouver des sujets de recherche (articles, thèses, mé-

moires, PFE etc.) et participer ainsi à inverser les fortes tendances négatives enregistrées.

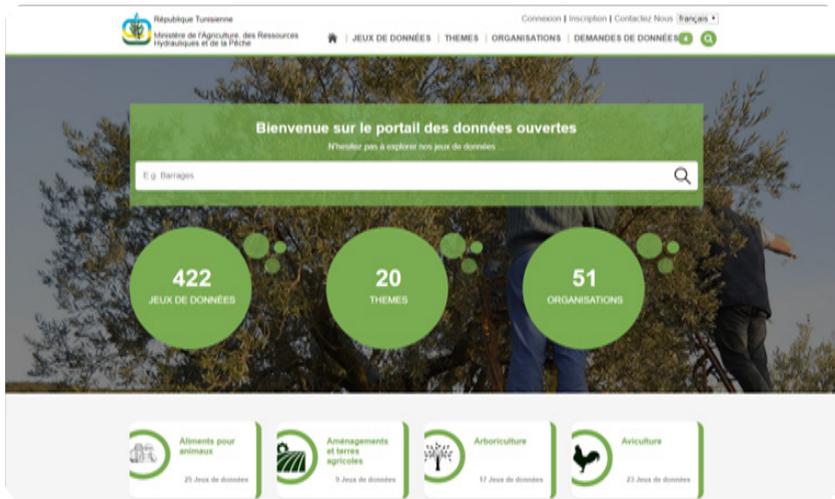
L'Onagri pourrait également être en charge de suivre l'évolution des situations établies après l'exécution des plans d'actions proposés à travers une panoplie d'indicateurs pertinents et d'en dif-

fuser régulièrement les résultats. Il pourrait in fine aboutir avec la collaboration de ses collègues du MARHP à la mise en place d'un dispositif de veille et d'intelligence économique permettant l'anticipation et la réaction rapide en cas de besoin.

La plateforme agridata.tn

Perspectives d'usage et de besoins en informations pour les utilisateurs

Mme Nabila BELHAJ-SALAH
 Sous-Directeur



En application des dispositions de la loi organique n° 22 du 24 mars 2016 relative aux droits d'accès à l'information, et aux notes circulaires par lesquelles le Ministère a assigné à l'ONAGRI la mission de pu-

blication des données ouvertes relatives au secteur de l'agriculture et de la pêche, l'Observatoire National de l'Agriculture s'occupe de la coordination de collecte et de publication des données ou-

vertes produites par les services administratifs relevant du Ministère. Faisant suite au programme de mise en place de la plateforme agridata.tn développée par l'ONAGRI, plusieurs ateliers de sensi-



bilisation et de formation ont été organisés en collaboration avec l'équipe du programme ONSHOR durant les mois de mars et avril 2019 au niveau régional, ces sessions ont permis d'inclure les CRDA (Commissariat Régional de Développement Agricole) dans le processus de publication et de mise à jour directe des données ouvertes.

La plateforme agridata.tn, accessible en langues arabe et française est actuellement alimentée par 420 jeux de données collectés auprès de 51 organismes (Directions techniques centrales, Institutions publiques, Groupements interprofessionnels et CRDA).

Ces jeux de données se rapportent notamment à la situation des bar-

rages, la pluviométrie au niveau central.

Les jeux de données potentiellement disponibles à l'échelle régionale et pouvant faire l'objet de publication sous format ouvert concernent différents thèmes importants se rapportant notamment à :

- L'activité agricole : l'occupation des terres agricoles, l'exploitation des périmètres irrigués ...

- L'infrastructure agricole et agroalimentaire : centres de collecte, huileries, unités de conditionnement, les CTV et CRA, les points d'eau pour l'abreuvement au niveau des parcours....

- L'exploitation des terres domaniales : société de mise en valeur et lots techniciens,

(superficie, occupation, avancement des inves-

tissement, situation de l'emploi etc...)

- Les structures professionnelles, interprofessionnelles et de service inventaire des groupements de développement agricole actifs par secteur, les sociétés mutuelles de services agricoles, les pépinières agréées...

- Les informations sur les autorisations accordées dans le domaine : (pêche de loisir, chasse...)

- Les informations sur les primes accordées selon le type d'investissement et l'activité,

- La situation de l'approvisionnement en eau potable, etc.

- et notamment les données cartographiques (la carte agricole, la carte de salinité des terres, la carte d'érosion des sols, la carte des ressources en eaux souterraines).



La publication des données spatiales ou cartographiques sous format ouvert assure une meilleure valorisation du potentiel d'informations disponible, cependant cette étape reste tributaire de la volonté de l'administration.

Partant du fait que l'activité agricole est un élément central pour le développement économique du pays et que la disponibilité de données ouvertes fiables offre une opportunité pour la mise à niveau du secteur, nous estimons que la plateforme sectorielle agridata.tn qui proposera d'ici la fin de l'année 2019 plus de 500 jeux de données digitales et, éventuellement, cartographiques, pourrait constituer pour plusieurs thématiques (situation des barrages et la pluviométrie entre autres..) une base pour l'aide à

la prise de décision du secteur agricole, d'autant plus s'il y en a possibilité d'inclure la cartographie des ressources édaphiques, hydriques, les cartes d'aptitude culturale et les données du recensement agricole en cours de préparation.

La numérisation des données cartographiques est le meilleur outil pratique pour la réutilisation et le traitement de l'information. La valorisation de ces données au profit de la mise en valeur agricole exige la disponibilité et l'utilisation des nouvelles technologies et les applications informatiques par les agriculteurs.

Nous citons à titre d'exemple l'application « IREY » conçue par l'INGC qui a servi d'outil pour une meilleure prise de décision dans la gestion de l'irrigation des céréales

au niveaux de certaines zones aptes pour la pratique de cette culture ; de telles applications pourraient dans le futur, moyennant quelques ajustements et modulations, intéresser d'autres cultures stratégiques, et même servir pour d'autres aspects comme la rationalisation de la fertilisation ou la prévention phytosanitaire, et ceci nécessite la mise à la disposition des startups, au niveau de la plateforme agridata.tn, de toutes les données nécessaires et utiles sur le plan édaphique (caractéristiques physico-chimiques du sol,...) météorologiques (pluviométrie, évapotranspiration potentielle...) et culturales (cycle de la culture, coefficient cultural...). L'ONAGRI soutient la numérisation des données cartographiques et sollicite les services



métiers à en alimenter le portail à l'avenir, surtout que plusieurs utilisateurs ont fait part de certains manques de données au niveau de la plateforme agridata.tn. La réussite de cette étape permet d'accroître l'innovation et de générer une valeur ajoutée économique et sociale dans le secteur agricole par l'amélioration de la fourniture de services, la rationalisation de l'exploitation des ressources et du patrimoine agricole, et la création de l'emploi. La transformation digitale dans le secteur agricole, présente plusieurs opportunités (rentabilité, échange de l'information à temps, amélioration du service, réactivité aux changements nécessaires...). Le taux d'usage internet mobile relativement développé de l'ordre de 60% est un

point fort favorisant le développement de la transformation digitale en Tunisie.

En effet la combinaison des données ouvertes et des services d'informations mobiles, peuvent aider à renforcer la capacité d'accès à l'information chez tous les usagers et notamment les petits agriculteurs, ces données se rapportent entre autres, aux prix du marché, l'emplacement des structures de service, les points de vente d'intrants, les données liées à la production nationale, les meilleures pratiques agricoles...

Pour baliser le terrain aux exigences de la transformation numérique de l'agriculture, la mise en œuvre d'une stratégie relative à la digitalisation de l'agriculture impliquant toutes les parties prenantes est nécessaire, cette

stratégie doit répondre aux besoins des différents utilisateurs des données ouvertes dans le secteur agricole. L'identification des besoins en informations des utilisateurs, dont notamment les petits agriculteurs aidera davantage les prestataires de services «startups» à mieux comprendre les besoins du secteur agricole et développer les solutions adaptées. Pour conclure, il importe de souligner que la création de la plateforme sectorielle agridata.tn, permet au secteur agricole de rattraper partiellement le retard accusé en matière de digitalisation, cependant de grands efforts restent à déployer pour aider et faciliter l'accès des utilisateurs et notamment des petits agriculteurs aux nouvelles technologies.



Une revue synthétique des activités de l'ONAGRI depuis 2013

N. Ferjani, N. Aloui, Y. Douiri et W. Zidi

Chefs service

En s'alignant avec la nouvelle orientation du MARHP qui s'articule autour d'une approche de travail par filière, l'ONAGRI s'est organisé très tôt pour créer une nouvelle architecture de travail interne fondée sur un suivi méticuleux des principales filières notamment les filières lait, viande rouge, viande blanche, céréale, agrumes, produits de la mer, huile d'olive, dattes et pomme de terre. D'autant plus, dans un double objectif celui d'analyser et de suivre l'impact des différentes mesures liées à la politique agricole, l'ONAGRI a mis en place un processus servant à fournir des indicateurs de façon

détaillée et actualisée dans un cadre d'aide à la décision surtout au niveau des hautes instances au Ministère.

Parmi ces filières nous soulignons celles relatives aux activités de la production animale dont notamment la filière lait, la filière viande rouge et la filière avicole. Les fiches relatives à ces filières fournissent aux utilisateurs une source d'informations dynamique sur l'évolution de leurs activités et de leurs performances de l'amont à l'aval. L'évolution des indicateurs est illustrée à travers des graphiques, des histogrammes et des tableaux qui dans un deuxième temps auront une nouvelle

forme dynamique dans le nouveau site web de l'ONAGRI.

Les données fournies par les fiches filière viennent d'être renforcées et sont actuellement mieux représentées par le portail de données «agridata.tn». Vu l'importance de ces filières plusieurs articles ont été publiés dans la revue trimestrielle de l'observatoire «la lettre de l'ONAGRI» tenant compte du cadre conjoncturel :

- Une lecture dans la filière laitière tunisienne suite à la révision du prix du lait à la consommation ;
- La filière viande rouge en Tunisie : Etat des lieux et perspectives ;
- Le paiement du lait à la qualité : du nouveau



dans l'expérience tunisienne.

Comme perspective future et pour mieux appuyer et consolider le suivi de ces filières un travail approfondi au niveau de la phase d'industrialisation et de commercialisation du produit final, sera pris en considération dans le futur.

De même, les filières légumes ont été suivies par l'Onagri notamment celle la pomme de terre. La démarche de travail renfermait alors les actions suivantes :

- Le suivi des différentes saisons de culture de la pomme de terre via un tableau de bord mensuel.
- Le suivi et l'analyse de la conjoncture agricole, à travers l'élaboration de notes de veille, d'indicateurs de per-

formance et de suivi des prix.

- Suivi des marchés nationaux en termes d'apports journaliers et prix.

- Participation aux séances de travail et aux différents ateliers relatifs à la filière pomme de terre.

Concernant la filière pêche et aquaculture, il y a eu élaboration d'une fiche sectorielle incluant des indicateurs qui concernent le secteur. Cette fiche renferme des données sur : l'appareil de production, les investissements, l'emploi, la production, les échanges et la consommation. De même, l'ONAGRI publie de façon régulière dans son bulletin mensuel (ONAGRI VIGILANCE) une note qui compare l'évolution des principaux

indicateurs de la filière (production, importation, exportation et solde des échanges extérieurs) par rapport à la même période de l'année précédente. Par ailleurs, des actualités sur le secteur à l'échelle nationale et internationale sont fréquemment publiées dans le site web de l'ONAGRI (rubrique actualité) ou dans le bulletin mensuel (ONAGRI VIGILANCE). Des articles se rapportant au secteur de la pêche et de l'aquaculture ont également été publiés dans le bulletin trimestriel (La Lettre de l'ONAGRI). Ces articles ont été les suivants :

- La pêche illicite non déclarée et non réglementée (INN): une menace pour la biodiversité et la sécurité alimentaire



- Les investissements dans le secteur aquacole : Une progression en dépit de certaines contraintes

Pour la filière dattes, il y a eu l'élaboration d'une fiche détaillée incorporant une panoplie d'indicateurs : la répartition des superficies selon le type d'oasis, la répartition des exploitations selon la taille, l'évolution de la production, la valeur des exportations des dattes, la part des dattes dans les exportations, le prix à l'exportation des dattes et enfin l'effort d'exportation.

En 2016, un ajout d'autres indicateurs a été réalisé : la répartition des pieds de palmiers productifs selon le type, la répartition de la variété Deglet Nour par gouvernorat et l'évolution des vo-

lumes des exportations des dattes.

Par ailleurs, une note d'analyse intitulée : « un essai d'évaluation de la performance compétitive des dattes tunisiennes » a été réalisée en 2016.

D'autant plus, depuis sa création l'ONAGRI a accordé un intérêt particulier à la balance commerciale alimentaire en suivant son évolution à travers l'édition d'un rapport mensuel. Ce dernier a connu plusieurs modifications et améliorations pour arriver à sa forme d'aujourd'hui.

Entre autre, un suivi des marchés porteurs et concurrents a été élaboré selon la conjoncture agricole et économique du pays sous forme « d'une fiche pays » qui présente nos échanges bi-

latéraux et les opportunités offertes (accords commerciaux, marchés porteurs, ...).

Conjointement, un effort considérable a été consacré pour fournir des éléments de réponse concernant différents sujets notamment la politique commerciale, la politique de soutien, la résilience aux impacts de changement climatique, la volatilité des prix des intrants et l'estimation du coût de production des divers produits agricoles à travers des études et des documents de travail, parus dans la lettre de l'ONAGRI :

- Estimation du soutien des prix du marché : un essai de comparaison avec l'UE (Octobre 2015).
- L'accord OMC sur l'application des me-



sures sanitaires et phytosanitaires (SPS) : principes et défis (Mars 2017).

- La sécheresse en Tunisie : d'une gestion des crises vers une approche de gestion des risques (Décembre 2017).

- L'aggravation du risque d'inondations en Tunisie : éléments de réflexion (Septembre 2018).

- Estimation des coûts de production agricoles (CdPA) : Passer de l'approche normative vers un système de statistiques (Mars 2019).

- Empreinte eau : concepts et implications (Juin 2019).

- Volatilité des prix des intrants agricole en Tunisie (Mai 2018).

En plus et étroitement avec ses activités quotidiennes l'ONAGRI a participé d'une ma-

nière dynamique et efficace en collaboration avec d'autres organismes du MARHP dans l'élaboration de certaines études concernant le secteur agricole notamment l'étude prospective sur la sécurité alimentaire, l'étude sur l'évaluation de système de soutien au secteur agricole en Tunisie, l'étude d'un rapprochement de l'acquis de l'Union Européenne en matière sanitaire et phytosanitaire dans le cadre des négociations d'un Accord de Libre-Échange Complet et Approfondi - ALECA et l'étude sur le développement des exportations à l'Horizon 2030.

Concernant la veille, l'ONAGRI s'est appliqué depuis 2013 à renforcer ses performances moyennant la mise en place de cer-

taines applications et l'élaboration de certains indicateurs capables de générer des tableaux de bord transmis directement aux décideurs à savoir :

- La plateforme MeDI Meditteranean Drought Index en collaboration avec l'unité mixte de recherche CESBIO (Inra-France Toulouse) capable de générer un ensemble d'indicateurs de suivi de la sécheresse calculés à partir de données météorologiques et satellitaires accessibles.

- Les plateformes Open data : A partir de l'année 2015, l'ONAGRI s'est orienté vers l'installation des plateformes sur son site web afin de développer son système d'information. Ainsi, en collaboration avec un projet de la Banque Africaine de Développement « Au-



toroutes de l'information en Afrique », les plateformes E- STAT et OPEN DATA ont été installées sur le site de l'ONAGRI afin d'instaurer un système d'information numérique permettant de développer et de renforcer le système d'information de l'observatoire. La plateforme E-STAT est

un portail de données statistiques, elle permet de faciliter la centralisation des données statistiques et d'optimiser l'efficacité de leur traitement et de leur gestion. La Plateforme ouverte de données (Open Data) de l'ONAGRI intensifie la collecte, la gestion, l'analyse et le partage des statistiques

de qualité sur le secteur agricole. Etant donné que la gestion de cette plateforme est assurée par la BAD, ce projet n'a pas pu être poursuivi par l'onagri.

En 2018 l'ONAGRI a remplacé ces deux plateformes par une nouvelle plateforme «Open Data» sur le secteur agricole.



Autres piliers de l'activité de l'ONAGRI ou les incontournables de l'ONAGRI

N. Ferjani, N. Aloui, Y. Douiri et W. Zidi

Chefs service

1. Suivi de l'offre et des prix des principaux produits agricoles et des produits de la mer dans le Marché d'Intérêt National de Bir El Kassâa

Le suivi journalier de l'évolution de l'offre et des prix des principaux produits agricoles et des produits de la mer dans le Marché d'Intérêt National de Bir El Kassâa a constitué une activité principale de l'ONAGRI depuis sa création. Dans ce cadre, l'ONAGRI élabore une note journalière qui trace l'évolution des mercuriales et des apports des principaux produits d'un jour j de l'année en cours par rapport au même jour

de l'année précédente en se basant sur les données journalières fournies par la SOTUMAG¹.

A partir de l'année 2013, l'ONAGRI a procédé à l'élaboration de rapports bimensuels comparant l'évolution des prix et des apports par rapport à ceux de l'année dernière pour une période donnée en déterminant le taux de croissance des prix et des apports. En plus du Marché d'Intérêt National de Bir El Kassâa, l'ONAGRI assure la publication sur son site des prix de gros et des prix au détail de certains marchés régionaux. Dans le futur l'ONAGRI en-

visage l'établissement de partenariat et de coopération avec l'Observatoire National de l'Approvisionnement et des Prix à travers une convention cadre qui permettra l'échange, l'analyse et la diffusion des informations.

2. Situation hydrique

L'ONAGRI assure le suivi de la situation hydrique (situation des barrages et pluviométrie) de façon journalière, mensuelle et trimestrielle.

Il publie quotidiennement sur son site web les lâchers, les stocks et les apports en eau au niveau des barrages ainsi que les précipitations de la campagne en cours à partir des

¹SOTUMAG : Société Tunisienne des Marchés de Gros

données respectives de la DG/BGTH² et de la DG/RE³. Ainsi, une note synthétique sur la situation hydrique est publiée de façon régulière sur le bulletin mensuel ONAGRI VIGILANCE et à une fréquence trimestrielle dans le tableau de bord de l'ONAGRI. A partir de l'année 2018 et avec la mise en place de la plateforme des données ouvertes « AGRI-DATA, » les données brutes concernant la situation des barrages et la pluviométrie sont publiées systématiquement dans cette plateforme qui héberge également d'autres données sur le secteur de l'eau : Quantités journalières de pluies enregistrées sur 125 stations réparties sur toute la Tunisie, la liste des stations pluviométriques en Tunisie et des données sur l'eau potable.

Par ailleurs, dans le cadre du développement du système d'information de l'ONAGRI sur le secteur de l'eau en Tunisie, l'ONAGRI a été désigné en novembre 2018 par le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche comme point focal pour la mise en place du Système d'appui à la décision politique de l'ODD (SAD-ODD) dans le cadre de la deuxième phase du projet « L'Eau dans le monde que nous voulons : un schéma des Objectifs du Développement Durable «ODD» pour une action nationale au sujet de l'eau » à réaliser au cours des années 2019-2020. Dans le futur l'ONAGRI aura à assurer les fonctions d'évaluation et de suivi de ce système.

3. Le tableau de bord



Auparavant, le suivi de la campagne agricole se faisait à travers la publication d'un rapport trimestriel « la conjoncture agricole » qui permettait de donner un aperçu sur le déroulement des activités, les estimations de production, l'état des cultures et les mesures d'accompagnement spécifiques prises en cours d'année (prix à la production, prix de vente des intrants, crédits de campagne.....). En 2017, ce rapport a été remplacé par le « tableau de bord », qui synthétise sous forme de tableaux toutes les

²DG/BGTH : Direction Générale des Barrages et des Grands Travaux Hydrauliques

³DG/RE : Direction Générale des ressources en eau.



données relatives à la campagne en cours : superficies emblavées, quantités récoltées, investissements agricoles, balance alimentaire, situation hydrique, commerce international des céréales et celui de l'huile d'olive, etc. Il suit aussi l'évolution de quelques indicateurs économiques nationaux comme les taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) et de la valeur ajoutée agricole (VA)⁴.

4. Les investissements agricoles

Depuis 2013, l'ONAGRI a traité et analysé les investissements agricoles se basant sur les données de l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA) à travers une synthèse des principaux indicateurs ainsi que leur évolution par type d'activité, par type de composante et selon les sources de fi-

nancement, la répartition géographique des investissements agricoles approuvés, les crédits fonciers, et les postes d'emploi permanents.

En 2018, un autre rapport mensuel a été rajouté pour les investissements agricoles (<60.000 DT) basé sur les données de la Direction Générale du Financement des Investissements et des Organismes Professionnels (DGFIPOP) dont les principaux indicateurs sont : le volume des investissements agricoles approuvés pour bénéficier des financements FOSDA (fonds spéciaux de développement agricole), le schéma de financement des investissements agricoles approuvés, et leur répartition par type de composante, le nombre des bénéficiaires et le montant d'investissement par bénéficiaire en moyenne.

A partir de 2019, un seul rapport mensuel détaillé est apparu, il traite des investissements agricoles approuvés globaux. Ces données ont permis de réaliser une note de synthèse relative aux impacts de la loi de l'investissement sur l'évolution des investissements agricoles approuvés.

L'ONAGRI est membre d'une équipe de travail composée des représentants de l'APIA et de la DGFIPOP dans le but de préparer des propositions dans le cadre de la loi des finances 2021 concernant les dispositions relatives à la programmation des fonds alloués aux encouragements de l'Etat en faveur de l'investissement privé.

⁴A partir des données de l'Institut National de la Statistique



Suivi de la filière céréalière à l'ONAGRI de 1999 à 2019

Mme Nachaat JAZIRI

Sous-Directeur

L'information et son organisation prennent des dimensions toujours croissantes dans les décisions de politiques de développement pour un pays comme la Tunisie, intégré dans l'économie mondiale et qui œuvre pour parvenir à la sécurité alimentaire. Ainsi la mission principale de l'observatoire national de l'agriculture est de mettre en place un système d'information fiable permettant d'analyser la situation du secteur de l'agriculture au niveau national et international à travers un certain nombre d'indicateurs,

entre autres, la filière céréalière.

Dès sa création, l'ONAGRI a commencé à suivre la filière céréalière au niveau national. C'était via la rubrique « Conjoncture agroalimentaire » qui analysait entre autres la campagne céréalière et son évolution dès le semis et les préparatifs qui vont avec jusqu'à la collecte. Cette rubrique se faisait 3 fois par an. Et dans « l'analyse de la balance agroalimentaire » en tant que produit importé. Au départ et d'une façon mensuelle, dans cette rubrique on indiquait les quantités importées de chaque produit. Puis avec l'évolution de l'analyse de la balance agroalimentaire

on s'est étendu vers le suivi de l'évolution des prix à l'importation. Les deux rubriques ont été diffusées aux différents intervenants du secteur sur support papier : sous forme de rapports et ont été publiées périodiquement sur le site intranet de l'ONAGRI, visible uniquement chez les différentes directions générales du ministère de l'agriculture.

Depuis 2005, l'ONAGRI a commencé, mensuellement, le suivi de l'évolution du marché international des céréales en plus du suivi de la conjoncture nationale de la dite filière. L'ONAGRI collecte, synthétise, et procède à une première analyse des informations



récentes puis les met à la disposition des utilisateurs le plus rapidement possible. L'objectif recherché à travers le suivi des indicateurs de l'évolution du marché international des céréales est :

- de suivre l'évolution de la structure du marché

- de suivre et si possible de prévoir, l'évolution des prix sur le marché

Le but étant de :

- Déceler les fluctuations conjoncturelles des marchés

- Anticiper l'évolution des importations des céréales de la Tunisie

Au départ, le suivi se suffisait à la description des différents faits marquants qui influençaient les prix internationaux qu'on collectait des différents sites d'actualité agricole et à l'évolution mensuelle des estimations

de l'offre, la demande, l'échange et les stocks internationaux trouvés dans le rapport mensuel du conseil international des céréales (CIC). Puis, dès 2013, le suivi s'est étendu vers les prix aux différentes bourses : bourse européenne (Euronext à Bruxelles) et bourse américaine (bourse de Chicago). Le but de cette démarche est de pouvoir comparer entre la situation de nos agriculteurs et celle de ceux des pays européens et américains. Ce qui permet d'analyser la politique nationale des prix adoptée et juger son évolution, tout en prenant en compte la différence entre les conditions et les mesures d'accompagnement. Par la suite et jusqu'à maintenant, afin de clarifier au mieux la vision des

décideurs et des suiveurs de la filière céréalière, on a commencé à considérer les prix FOB des différentes céréales importées par la Tunisie et ainsi que les prix CAF des mêmes produits lors des derniers appels d'offre afin de faire les comparaisons nécessaires et pouvoir analyser puis anticiper la stratégie d'importation adoptée.

Pour l'accomplissement de cette mission, l'ONAGRI a toujours bénéficié des bases de données statistiques des organismes internationaux, essentiellement, celle du conseil international des céréales et nationaux, soit, essentiellement, celle de l'Institut National des Statistiques et les statistiques publiées par la Direction Générale des Etudes et de Développement Agri-



cole et par l'Office des Céréales.

Ce rôle a été consolidé avec la participation au réseau MED-Amin. En effet, depuis 2014, la Tunisie est devenue membre du réseau méditerranéen d'information sur les marchés agricoles (MED-Amin), qui a été lancé les 22 et 23 janvier 2014 à Paris par les Ministres de l'Agriculture des 13 pays membres du CI-HEAM qui ont officialisé cette initiative lors de leur dixième réunion le 6 février 2014 à Alger. MED-Amin est une initiative qui vise à éclairer les décideurs sur les enjeux des marchés agricoles pour la région et à les aider à prendre des

décisions grâce à l'anticipation de leurs évolutions. La production de notes informatives et prospectives, pourrait constituer un instrument concret dans cette perspective.

Avec l'Office des Céréales, l'ONAGRI forme le point focal tunisien dans ce réseau. Le Secrétariat MED-Amin réalise chaque année une collecte de données sur les statistiques de l'année passée pour le blé (tendre et dur), le maïs, l'orge et le riz dans les 13 pays membres du réseau à travers l'utilisation d'un questionnaire (envoyé en avril aux points focaux) qui permet d'établir les balances céréalières pour chaque pays

et chaque commodité. Un dialogue bilatéral est souvent engagé sur les données recueillies. Le réseau édite également deux bulletins par an sur les avancées des semis et récoltes des 5 commodités suivies (en août et en novembre). Pour cela, un questionnaire adapté est envoyé aux points focaux fin juillet et fin octobre.

Une newsletter est éditée tous les deux mois par le Secrétariat et une revue de presse toutes les quinzaines en régime normal.



Synthèse du développement de l'activité d'appui informatique à l'ONAGRI

Mr Adel ZRIBA

Sous-Directeur

Depuis sa création, l'ONAGRI a fait usage, de l'outil informatique, dans l'accomplissement de sa mission en tant qu'observatoire de l'agriculture. En 2002, il avait, déjà, un ensemble de sites, de systèmes et de serveurs, à savoir :

- Un site Web, hébergé à l'ATI, dont la fréquence de mise à jour était hebdomadaire via un accès distant par compte ftp.
- Un site intranet, accessible à l'ensemble du ministère, dont la fréquence de mise à jour était quotidienne.
- Un CD-Server accessible via des liens sur les pages du site intranet.
- Un système d'échange interne et de travail col-

laboratif, basé sur Zope en tant que serveur d'applications web.

- Un mini-système pour l'application de gestion documentaire « Minisis ».

- Un serveur proxy pour gérer l'accès à internet qui était limité aux cadres.

Au fil des années 2002-2005, les systèmes existants ont été optimisés et leurs données sécurisées. Des serveurs d'appui ont été mis en place. Il s'agit notamment du :

- Serveur contrôleur de domaine qui permet d'organiser et de sécuriser toutes les données.
- Serveur antivirus centralisé avec console d'administration.
- Serveur WSUS (Win-

dows Server Update Services) pour la mise à jour des clients Windows.

Durant la période 2006-2013, d'autres sites ont été mis en place à l'ONAGRI, à savoir :

- Une Interface Web Minisis (ou Minisis Web Interface) qui a permis de mettre en ligne les bases documentaires (Docagri et Jortagri).

- Un nouveau site Web de l'ONAGRI, hébergé à l'IRESA, dont la fréquence de mise à jour était quotidienne.

- Un portail de l'agriculture, hébergé à l'IRESA, dont la fréquence de mise à jour était mensuelle.

A partir de l'année 2014, il y a eu, notam-

ment, les applications et les sites suivants :

- L'actuel site web de l'ONAGRI, toujours hébergé à l'IRESA et avec une fréquence de mise à jour quotidienne.

- L'application web E-STAT : « Portail de données statistiques ». Cette application a été étudiée de manière approfondie et deux sessions de formation ont été assurées, par l'ONAGRI, aux cadres du ministère.

- L'application WebFarm-Registry qui inclut les données de base sur les fermes et leurs exploitants. L'ONAGRI a présenté cette application lors de l'atelier, sur la typologie des exploitations agricoles, organisé par la DGEDA en 2016.

- L'application DATA-M : « Gestion de données multi-no-

menclatures ». Les plateformes matérielles et logicielles nécessaires ont été mises en place au niveau de l'ONAGRI, préalablement à une généralisation pour l'ensemble du ministère. Il est à noter que deux sessions de formation, sur l'utilisation et l'administration de Data-M, ont été organisées pour les cadres de l'ONAGRI.

- Evolution de l'Interface Web Minisis avec le projet de numérisation des microfiches.

- Le portail des données ouvertes de l'agriculture (www.agridata.tn), réalisé à l'ONAGRI, en collaboration avec l'Association Tunisienne des Contrôleurs Publics (A T C P), dans le cadre du programme «

ONSHOR ».

- Plateforme web de l'ONAGRI (en cours de conception et de réalisation).

L'exploitation des serveurs est devenue plus optimale depuis l'apparition de la technologie des machines virtuelles. Donc, un serveur n'est plus dédié à une seule utilisation ou à un seul besoin. Ainsi, on trouve, de plus en plus rarement, des salles aménagées pour des regroupements de serveurs.





Un Observatoire orienté vers la diffusion digitale de l'information

Mme Hanene TRABELSI

Sous-Directeur

L'Observatoire a été chargé de mettre en place un système de **veille stratégique** afin de prévenir et d'anticiper les risques et opportunités des marchés internationaux et d'aider les différents opérateurs économiques à la prise de décision, l'Observatoire National de l'Agriculture a suivi le processus de veille. Par ailleurs ce processus passe par quatre grandes étapes à savoir : **la définition des besoins, la collecte,**

l'analyse puis la diffusion de l'information.

L'une des principales missions de l'ONAGRI est de diffuser les informations collectées et de les mettre à la disposition des différents intervenants.

Dès sa création, l'ONAGRI a assuré la numérisation des données par un réseau d'information composé d'un site Web interne au Ministère (INTRANET) et d'un site Web INTERNET.

En 2014, l'ONAGRI a

lancé son nouveau site web pour continuer à assurer une présence de l'information numérique de qualité et pour améliorer le contenu vers plus des données traitées et analysées que des données brutes.

Conscient du rôle et de l'importance de l'information statistique dans le secteur agricole qui est un œil du décideur aux niveaux micro et macro, l'ONAGRI a mis en place une véritable plateforme statis-

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'AGRICULTURE

PRESENTATION BULLETINS CHIFFRES CLÉS JORTAGRI DOSSIERS
SITES FAVORIS RECHERCHE ADRESSES UTILES CONTACTS PLAN DU SITE

Observatoire National de l'AGRIculture
30, Rue Alain Savary 1002 Tunis
Tel. : (216 31 71 301 426 / 71 801 055
Fax : 71 785 127
E-mail : onagri@email.atti.tn

Dernière mise à jour le 03 octobre 2001
Optimisé IE4 & Communicator4 - Résolution 800/600



tique « E-STAT », qui a pour objectif de faciliter la centralisation des données statistiques et optimiser l'efficacité de leur traitements et de leur gestion. E-STAT est un outil adopté par plusieurs pays africains.

Dans le but de synthétiser et de faciliter l'accès aux différentes informations et publications de l'ONAGRI et éviter le support papier, des versions du CDrom sont produites, datées et diffusées chaque année qui reprend cumulativement tous les numéros du bulletin « Lettre de l'ONAGRI », « ONAGRI-vigilance » (que l'on peut parcourir selon une navigation hypertexte) et y associe aussi de nombreux autres résultats, notamment les investissements, la balance commerciale, la conjoncture agricole et marché des céréales. Afin de s'assurer que

les informations seront diffusées au bon destinataire, au bon moment et en toute sécurité, l'ONAGRI a choisi d'ajouter un autre mode de diffusion soit la méthode « Push » **qui pousse l'information vers l'utilisateur** via les newsletters, les mailings, etc.

Une plateforme sectorielle (portail des données ouvertes) www.agridata.tn a pris naissance en 2018. Cette plateforme assure la publication d'une base de données digitale, dynamique, et sous format ouvert, ce qui augmente la valeur et le potentiel de l'information pour les utilisateurs. Ces données sont matérialisées par des tableaux **Excel** ou **CSV**, ou par de **tableaux de bord « dashboard »** qui ont pour fonction de permettre la visualisation, le suivi et l'exploita-

tion facile de données pertinentes sous forme de chiffres, ratios et de graphiques. Ces indicateurs (appelés aussi KPI) sont reliés à des objectifs dans le but de prendre des décisions. Les données ouvertes peuvent être une source d'innovation pour l'agriculture, par le biais de la conception d'applications et de nouveaux produits et services (les startups). L'audience de la plateforme de données ouvertes agridata.tn augmente de manière régulière. Ce portail compte aujourd'hui plus de 422 jeux de données et 20 thèmes alimentés par 51 organisations. L'une des finalités les plus importantes est de rendre le plus automatique possible la collecte de données comme le cas des données des barrages, pluviométrie et investissements. Il est à noter que ce portail



donne la possibilité aux utilisateurs open data d'interagir et de demander de nouveaux jeux de données qui ne figurent pas parmi la liste des données déjà publiées sur la plateforme (ça peut aider pour devenir **demand-driven publication**).

A travers ce projet l'ONAGRI a pu améliorer son mode de traitement des données et ce en utilisant un nouveau logiciel de traitement de données « **Tableau Software** » qui a permis de transformer les données et de les visualiser sur carte d'une façon interactive.

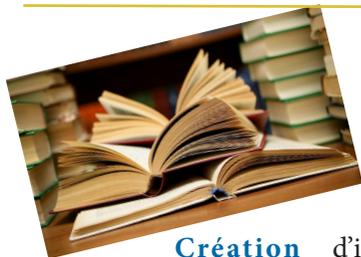
Compte tenu de la nécessité d'être présent dans les réseaux sociaux, l'ONAGRI a créé 3 pages sur les réseaux

sociaux les plus reconnus (Facebook, Twitter, Linkdin,) ainsi que des blogs sur la veille informationnelle et de nouvelles publications relatives à l'agriculture qui paraissent régulièrement pour partager des connaissances. C'est **une stratégie de communication digitale** adoptée par l'observatoire en vue de booster la visibilité de ses publications et de toucher un public de plus en plus large, dans le monde entier, et à tout moment.

Actuellement, une nouvelle plateforme web moderne est en cours de création et des gestions de bases de données sont en train d'être développés. Un nouveau système de traitement des don-

nées est intégré dans cette plateforme via le logiciel PowerBI. Ce dernier permet de fournir des visualisations interactives et des fonctionnalités de business intelligence avec une interface assez simple pour que les utilisateurs finaux puissent créer leurs propres rapports et tableaux de bord.

L'évolution de l'Observatoire traduit la volonté de suivre les tendances du numérique et des dispositifs déployés dans les nouvelles technologies. Aujourd'hui, l'ONAGRI a pu se positionner pour être une référence et une source fiable d'information relative à l'agriculture à travers ses plateformes de données et ses publications.



Création du CNDA au Ministère de l'Agriculture

Depuis sa création sous la dénomination «CNDA» Centre National de Documentation Agricole (décret n° 81-1002 du 30 juillet 1981) l'observatoire national de l'agriculture a toujours eu pour attributions de rassembler, inventorier, traiter et diffuser toutes les documentations concernant le secteur agricole, auprès de l'ensemble des Institutions sous tutelle du Ministère de l'Agriculture. Le traitement, l'indexation et l'insertion ont été assurés via l'application « Minisis » utilisée au départ dans la version « 2.0 ». Le CNDA a disposé d'une unité «

ONAGRI - 20 années de documentation

Mr Said MASMOUDI

Directeur

d'imagerie et de production de microfiches » véritable, laboratoire photos, qui avait aussi pour rôle de créer les microfiches à partir de documents papier et aussi de les conserver. Une politique de collecte des textes d'avant l'indépendance a été menée et a abouti à l'acquisition de « Livres juridiques » et cela à partir de l'année 1874 afin de lui donner un statut de « patrimoine national ». Ces textes ont été insérés sur la base JORTAGRI à présent le nombre de textes avoisine les 7500. Pour répondre aux prestations des citoyens en matière de documentation agricole le CNDA, et par la suite l'ONAGRI, ont disposé d'un service ques-

tion réponse (SICAD) constitué depuis 1993 (Décret n° 93-2169 du 1er novembre 1993 modifiant le décret n° 81-1002 du 30 juillet 1981 portant attribution et organisation du CNDA).

Changement des prérogatives du CNDA et création de l'ONAGRI (Décret n° 99-308 du 1er février 1999 modifiant la dénomination du centre national de documentation agricole)

Du temps du CNDA, essentiellement deux rapports étaient édités, le premier concernait les acquisitions dans le domaine de la recherche et de la formation et le second sur les documents techniques et autres acquis. La



fréquence de ces publications était mensuelle, trimestrielle, et annuelle. A la création de l'ONAGRI, le travail de diffusion s'est arrêté avec la création du site web et la réalisation d'une plateforme web avec la participation de la compagnie «Minisis Inc.» où les deux bases de données apparaissaient ensemble.

L'ONAGRI dispose d'un fonds documentaire (DOCAGRI) et juridique (JORTAGRI) contenant des références datant du début des années 1900, le fond documentaire est dans sa majeure partie difficile à exploiter car les documents sont sous forme de microfiches. Ces dernières, appelées aussi « Diazos », se présentent sous forme d'un film 16 mm monté dans des jaquettes à 5 couloirs comportant 60 vues. Il existe environ 45 000 « diazos ». Ces dernières

nécessitent des appareils de lecture devenus largement obsolètes datant des années 70-80 et dépassé techniquement, ce patrimoine est très peu exploité car il faut d'abord se déplacer à l'ONAGRI, avoir le temps de faire la consultation sur les deux appareils qui restent fonctionnels (capacité maximale 2 personnes à la bibliothèque), recopier les passages qui intéressent le lecteur. La base de données Minisis est par contre à jour et la saisie ainsi que l'indexation est réalisé pour permettre d'effectuer les recherches et d'obtenir les références des documents.

La base juridique est une base réglementaire qui traite de la législation se rapportant à l'agriculture et à la pêche. Il s'agit surtout d'une base contenant la mémoire de la juridiction agricole avant l'in-

dépendance (soit 1251 textes) et bien entendu jusqu'à aujourd'hui. Cette base est sous forme Microsoft ACCESS et les textes en format « PDF ».

Evolution des travaux de la Documentation (2000-2019)

Le travail de la documentation fut poursuivi par :

- L'insertion des documents parvenus à l'ONAGRI au sein de son site web,
- L'achat de livres qui relèvent du service de la bibliothèque basés sur les besoins des visiteurs, des cadres de l'ONAGRI, et sur les sujets d'actualité.
- La collecte des documents, études, livres nationaux des institutions telles que l'APIA, l'UTAP le CTAB, l'IRESA et les groupements interprofessionnels.
- La collecte des revues et de la littérature internationale prove-



nant des institutions connues comme la FAO, le CIHEAM, l'INRA France.

- L'enregistrement des thèses de l'INAT et l'ENMV qui sont à présent en ligne sur la bibliothèque virtuelle de l'IRESA « Birsa ».

- La saisie des données des textes juridiques de JORTAGRI sur Access et l'insertion des textes sous format « PDF » et leur publication sur le site de l'ONAGRI.

- L'alimentation et la mise à jour de la base DOCAGRI.

- La création d'un ISSN pour la lettre trimestrielle de l'ONAGRI

Numérisation du fond documentaire de l'ONAGRI et diffusion sur Open Data

Avec le changement technologique, il a été procédé à la numérisation du fond documentaire. Pour assurer cette tâche, l'ONAGRI a pris en charge l'ac-

quisition d'un scanner de numérisation et en même temps lecteur de microfiches 18 mm en 2016. Le travail de numérisation est en cours vu la lourdeur de la tâche ainsi que le grand volume du fond documentaire de l'ONAGRI se trouvant sur des supports dit « Microfiches 18 mm ». Il a été ainsi décidé de numériser en priorité les documents du Ministère de l'Agriculture au nombre de 4000. Actuellement, environ 400 documents ont été numérisés.

A présent les deux bases DOCAGRI et JORTAGRI sont en ligne sur onagri.tn rubrique « Agri-docspace ». Seule la base JORTAGRI permet à l'internaute l'accès aux textes juridiques recherchés car consultables via le site web de l'ONAGRI. Ceci n'est pas le cas de DOCAGRI où les documents, les livres ont dans la ma-

jeure partie des droits d'auteur et des ISBN. Pour l'internaute, il n'apparaît aux résultats de sa recherche que la fiche du document à savoir le titre, l'auteur, les références, date de publication, nombre de pages et la présentation du document en mots clés. Pour la consultation, celle-ci se fait par demande via le mail de la bibliothèque ou bien sur place. Depuis 2018, il a été procédé à la diffusion de la documentation agricole sur agridata.tn pour une meilleure visibilité. Aussi des analyses bibliographiques sont élaborées afin de donner un nouvel élan à l'aspect veille, alerte, voire dans certains cas d'anticipation sur des sujets d'actualité. De plus, les documents importants ont été mis dans la rubrique « Etudes » du site web de l'ONAGRI en format PDF.



Comité de lecture :

Mr Hamed DALY

Mme Jalila BOUDALI

Mr Raouf LAAJIMI

Conception :

Mme Aroua FERCHICHI

Edition :

Mr Mohamed KRAMTI



ISSN 2382-2953